

Quelle famille?



Bulletin trimestriel sur les familles et les personnes qui les composent
Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du ministère de la Famille

Comment vivent les personnes âgées?

Une description de la situation résidentielle et familiale des Québécois âgés de 65 ans ou plus

Le premier numéro du bulletin *Quelle famille?* a présenté l'ensemble de la population du Québec selon que celle-ci vit dans une famille ou autrement, à partir de la situation déclarée lors du dernier recensement (ministère de la Famille, 2013). Dans une optique semblable, le présent numéro propose d'examiner la situation domestique d'un sous-groupe particulier de la population : les personnes âgées de 65 ans ou plus.

Des considérations d'ordre démographique figurent au premier chef des motifs qui incitent à s'intéresser à ce groupe de personnes. Au Québec, jusque dans les années 1930, moins d'une personne sur vingt était âgée de 65 ans ou plus. Mourir vieux, ou vieillir longtemps, était historiquement le fait d'une minorité privilégiée. Résultat surtout d'une baisse de la mortalité aux âges avancés et d'une diminution de la fécondité, le vieillissement de la population amorcé au cours de la seconde moitié du 20^e siècle a transformé le visage démographique du Québec. Selon le dernier recensement (2011), près d'une personne sur six est aujourd'hui âgée de 65 ans ou plus (16 %), correspondant à près de 1,3 million de personnes. Le vieillissement démographique, qui en impose par son ampleur, surprend aussi du fait de la vitesse à laquelle il s'opère. Entre 2001 et 2011, près de 300 000 personnes se sont ajoutées à cette population, au Québec. On imagine bien l'étendue des changements à venir du seul fait de l'avancement en âge des vastes cohortes issues du *baby boom*, les

tout premiers *baby-boomers* ayant justement célébré leur 65^e anniversaire de naissance en 2011 (voir notamment : Institut de la statistique du Québec [ISQ], 2014a).

Les conséquences de la longévité plus grande ne se limitent pas à une croissance accélérée du nombre et de la proportion de personnes qui accèdent aux âges avancés. Puisque l'espérance de vie continue de faire des gains, et progresse plus rapidement chez les hommes que chez les femmes (ISQ, 2014b), on note également des répercussions sur la conjugalité, puisque les aînés peuvent désormais espérer vivre en couple jusque tard dans l'existence (Milan et collab., 2014). Ces changements surviennent chez des générations qui, à la différence de celles à qui elles ont donné naissance, ont généralement eu des mariages stables et plusieurs enfants (Légaré et Décarie, 2012). Ainsi, le portrait de la situation domestique des aînés d'aujourd'hui est à la fois lié aux comportements qu'ils ont adoptés au cours de leur existence et au contexte particulier du vieillissement qui s'accélère, d'où l'intérêt de l'étudier plus en détail.

Ce numéro du bulletin *Quelle famille?* fait état de la situation domestique, c'est-à-dire résidentielle et familiale, des aînés en tentant de répondre à la question : « comment vivent les personnes âgées d'aujourd'hui, au Québec? ». Le portrait descriptif proposé se fonde sur la situation de vie déclarée par les personnes âgées lors du recensement du Canada de 2011, et son évolution depuis

Table des matières

Quelques aspects démographiques	3
La situation domestique de l'ensemble des personnes âgées de 65 ans ou plus	4
Des situations qui varient selon l'âge	8
Deux sexes, deux mesures?	11

2001¹. Plus précisément, on cherche à connaître la situation résidentielle des personnes âgées et la composition de l'entourage avec qui elles habitent : vivent-elles majoritairement en couple? Seules? Dans un ménage collectif?

Surtout, il est question de savoir si les personnes résident toujours avec des membres de leur famille, celle-ci constituant « la principale source de contact et d'aide pour les personnes âgées » (Latulippe et Lapointe, 2012). En effet, des recherches ont établi que lorsque des limitations surviennent ou que l'autonomie d'une personne âgée décline, les conjoints sont les premiers aidants, suivis des enfants, particulièrement des filles (Le Bourdais et collab., 2013). Suivant cette logique, la typologie employée s'appuie sur les liens de parenté, les différentes situations

¹ Les données s'appuient sur la catégorisation employée par Statistique Canada aux fins de recensement. Il importe de se référer à l'encadré de la page suivante qui présente le détail de chacune des situations domestiques traitées et aux notions et définitions figurant en fin de bulletin.

de vie déclarées au recensement ayant été regroupées selon que les personnes âgées vivent ou non avec des membres de leur famille, proche ou élargie, au sein d'un même domicile.

Toutes les situations décrites renvoient à l'univers statistique des particuliers dans les ménages privés de Statistique Canada, à l'exception de la catégorie des personnes recensées dans un ménage collectif. Au sujet de ces personnes, d'ailleurs, il faut préciser que l'on ne peut exclure totalement la possibilité que certaines soient liées entre elles sur le plan filial ou conjugal, par exemple lorsque des

conjointes vivent dans une même résidence pour personnes âgées. Également, des limites ont été soulevées quant à la définition résidentielle de la famille de Statistique Canada, relativement notamment à la nécessaire cohabitation des membres d'une famille (Lapierre-Adamczyk et collab., 2009). Dans le cas des aînés, cette définition agit plutôt comme une assurance de la présence, au sein du domicile, d'une personne apparentée. Une telle présence n'est pas négligeable, car la proximité du réseau de parenté, comme la taille, sont des « prédictors importants de la quantité et du type de soins que reçoivent les personnes

âgées » (Le Bourdais et collab., 2013). Il n'en demeure pas moins que le fait de cohabiter avec une personne ne dit rien sur la qualité ou l'intensité de la relation vécue avec elle et, qu'à l'inverse, il est tout à fait possible qu'une personne seule ait, en dehors de son domicile, un réseau de soutien disposé à lui venir en aide. Ces considérations doivent accompagner la lecture des résultats présentés. De même, si l'entourage des aînés est étudié comme source potentielle d'aide, cela va sans dire que les échanges, par exemple intergénérationnels, sont bidirectionnels et peuvent bénéficier à tous les membres d'un ménage.

SITUATION RÉSIDENTIELLE ET FAMILIALE DES PARTICULIERS

Situations impliquant au moins un lien de parenté :

- *Réside avec un conjoint* : personne vivant comme conjoint au sein d'une famille de recensement, avec ou sans enfant résidant au domicile.
- *Réside avec au moins un parent ou un enfant, sans conjoint présent* : personne vivant comme parent seul ou comme enfant au sein d'une famille de recensement.
- *Réside avec au moins une personne apparentée (autre que conjoint ou enfant)* : personne vivant hors famille de recensement avec au moins une personne apparentée. Si une personne âgée réside avec un de ses enfants qui forme lui-même une famille de recensement, elle est recensée comme résidant avec une personne apparentée plutôt que comme parent de cet enfant.

Autres situations domestiques :

- *Réside avec des personnes non apparentées seulement* : personne vivant hors famille avec des personnes non apparentées uniquement. Elle peut résider dans un ménage où l'on recense une famille, sans en faire partie.
- *Vit seule* : personne vivant seule.
- *Vit dans un ménage collectif* : personne recensée dans un ménage collectif, par exemple un établissement de soins de santé ou une maison de chambre, y compris les résidences pour personnes âgées.

En ce qui a trait à l'âge retenu pour délimiter le groupe à l'étude – 65 ans – il est devenu référence à une époque où l'on travaillait plus longtemps et où l'on mourait plus tôt. Néanmoins, cet âge est encore largement employé parce qu'il « conserve un sens valable comme début du troisième âge », au regard, par exemple, de certains programmes de sécurité du revenu (Conseil des aînés, 2007). En phase avec une conception de l'avancement en âge voulant qu'il y ait des vieillesse, non une seule (Marchand et collab., 2010), ce numéro propose de nuancer le tableau d'ensemble qui tend à faire des aînés un groupe homogène, en dépeignant leur situation de vie à divers âges.

Trois tranches d'âge sont distinguées et comparées :

- les 65 à 74 ans, qui sont généralement de « jeunes retraités en santé » (Légaré et Décarie, 2012);
- les 75 à 84 ans, dont la santé et les réseaux sociaux se fragilisent progressivement, et qui expriment des besoins en soutien grandissants (Latulippe et Lapointe, 2012; Le Bourdais et collab., 2013);
- les 85 ans ou plus, correspondant aux « oldest olds », situés au sommet de la pyramide des âges et plus susceptibles d'être en perte d'autonomie (Légaré et collab., 2015).

Bien sûr, les seuils qui permettent de distinguer parfaitement des groupes d'individus sur la seule base de l'âge n'ont de sens que sur le plan statistique, car ils sont en réalité susceptibles

de varier selon une foule de facteurs, individuels, sociaux, spatio-temporels, etc. On verra que les catégories choisies, une fois ces limites admises, permettent de faire ressortir des distinctions importantes en ce qui concerne les situations déclarées à différents âges. Une attention particulière est finalement portée au sexe des personnes, compte tenu de l'empreinte féminine qui continue de caractériser les âges les plus avancés.

Dans ce texte, le terme « aînés » fait toujours référence à une ou des personnes âgées de 65 ans ou plus, malgré le caractère subjectif qu'il peut recouvrir. Afin d'alléger le texte, les expressions « jeunes aînés », « aînés d'âge intermédiaire » et « aînés les plus âgés » sont parfois employées, et renvoient à chacun des groupes d'âge définis.

Note : Les données présentées dans ce bulletin sont exclusivement issues du questionnaire court obligatoire du Recensement du Canada de 2001 et de 2011. Elles ne sont pas concernées par les mises en garde associées à la qualité et à la comparabilité des données issues de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, qui a remplacé le questionnaire détaillé du recensement de Statistique Canada.

Quelques aspects démographiques

On a mentionné que le portrait démographique des personnes aînées évolue rapidement, dans le contexte d'un vieillissement qui s'accélère. Les données du tableau 1 et de la figure 1, qui se rapportent spécifiquement aux 65 ans ou plus, en présentent brièvement les contours et l'évolution récente.

Une majorité de femmes et de « jeunes » chez les personnes aînées

En 2011, on a dénombré au Québec quelque 1 257 700 personnes âgées de 65 ans ou plus. De ce nombre, les personnes âgées de 65 ans ou plus sont majoritairement des jeunes aînés :

les 65 à 74 ans forment 55 % de l'ensemble, les 75 à 84 ans, 33 %, et les 85 ans ou plus, 12 %. De plus, 710 800 personnes, soit près de six aînés sur dix (57 %), sont des femmes et 546 900, des hommes (43 %). L'ensemble observé est donc majoritairement féminin.

TABLEAU 1 : RÉPARTITION EN NOMBRE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 65 ANS OU PLUS, SELON CERTAINS GROUPES D'ÂGE ET LE SEXE, QUÉBEC, 2001 ET 2011

GROUPE D'ÂGE	2001			2011			% EN 2011	
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	GROUPE D'ÂGE	FEMMES
65 ans ou plus	565 505	395 160	960 675	710 770	546 925	1 257 690	100,0	56,5
65-74 ans	298 950	248 780	547 730	364 830	330 135	694 965	55,3	52,5
75-84 ans	198 285	121 565	319 850	237 935	170 845	408 780	32,5	58,2
85 ans et plus	68 270	24 815	93 095	108 005	45 945	153 945	12,2	70,2

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001 et de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau 14 de la commande spéciale CO-0701 (2001) et du tableau A1 de la commande spéciale CO-1344 (2011). Les données de 2001 sur les personnes dans les ménages collectifs sont tirées de: Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, publié dans Louis Duchesne (2003), La situation démographique au Québec. Bilan 2003, Institut de la statistique du Québec, p. 15-17.

L'empreinte féminine qui caractérise ce groupe de population se consolide avec l'avancement en âge. En effet, bien que l'espérance de vie à la naissance continue de faire des gains et que l'écart entre les sexes, à cet égard, tend à se réduire (ISQ, 2015)², les femmes sont toujours plus nombreuses à accéder aux âges avancés de la vie. En conséquence, plus le sous-groupe examiné est âgé, plus la proportion de femmes y est élevée : d'un relatif équilibre entre les sexes chez les 65 à 74 ans, l'écart se creuse chez les 75 à 84 ans, et la proportion de femmes atteint 70 % chez les 85 ans ou plus.

Entre 2001 et 2011, le nombre de personnes âgées de 85 ans ou plus enregistre la plus forte croissance

Entre les recensements de 2001 et 2011, le nombre total de personnes aînées a crû de 31 %, une augmentation considérable en peu de temps (figure 1). En comparaison, les 15 à 64 ans ont vu leur population augmenter de

8 %, tandis que celle des 0 à 14 ans a reculé de 3 % (données non présentées). Chez les 65 ans ou plus, l'augmentation entre les recensements de 2001 et 2011 correspond à près de 300 000 personnes.

Au cours de la période, chacun des sous-groupes d'âge que l'on distingue a crû en nombre. Le plus imposant, correspondant aux plus jeunes aînés, témoigne des gains les plus importants sur le plan numérique, mais de la croissance la plus faible en pourcentage (+27 %). Une croissance similaire est observée chez les 75 à 84 ans (+28 %), mais celle-ci concerne un nombre moins élevé d'individus. Finalement, plus petit sur le plan numérique, le sous-groupe des 85 ans ou plus présente la plus forte croissance décennale (+65 %).

La croissance est plus grande du côté masculin que féminin

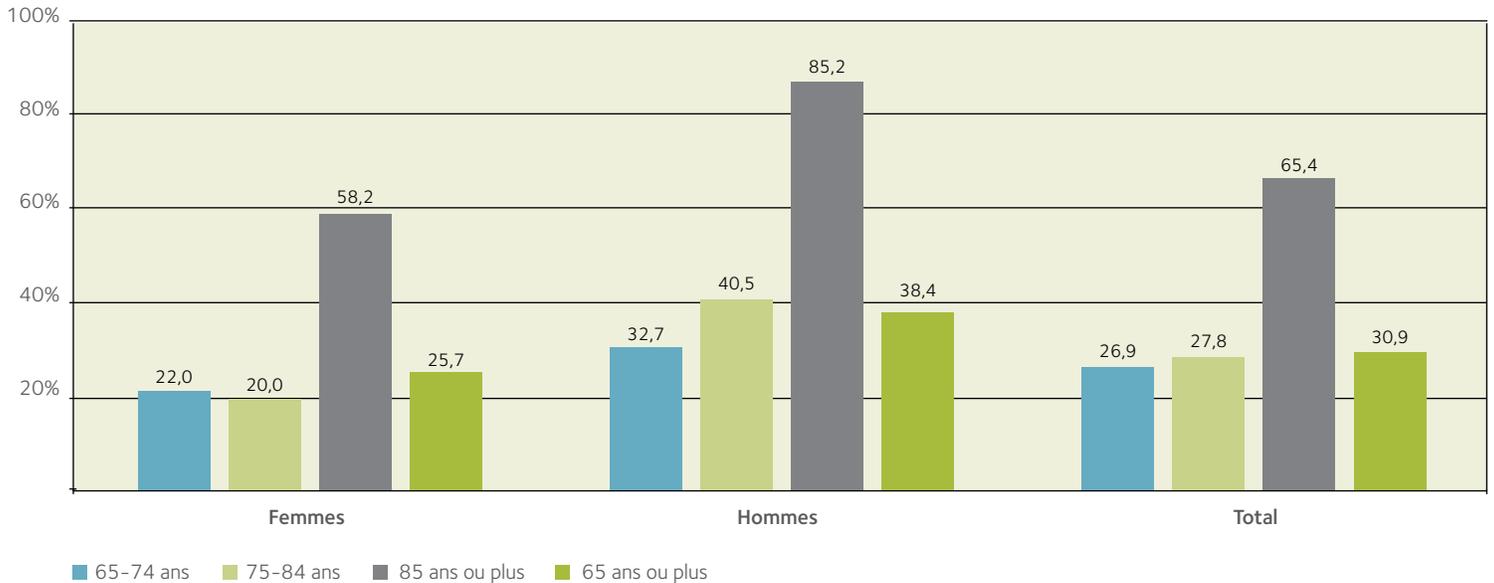
Bien que, parmi l'ensemble, les femmes demeurent plus nombreuses que les hommes, l'effectif masculin a fait un bond plus



important entre 2001 et 2011 (+38 % c. +26 %). Chaque sous-groupe d'âge connaît une croissance plus importante du côté des hommes, une situation qui reflète le rattrapage masculin en matière de longévité. On remarque au tableau 1 qu'un nombre plus élevé d'hommes que de femmes se sont ajoutés à l'effectif des 65 à 74 ans et des 75 à 84 ans. Chez les 85 ans ou plus, finalement, le gain constaté est plus important du côté féminin (+39 700), bien qu'il soit considérable chez les hommes (+21 100).

² En 2014, l'espérance de vie à la naissance était de 80,2 ans pour les hommes et de 84,1 ans pour les femmes, soit un écart de 3,9 ans (données provisoires). Cet écart est près de deux fois moins important que celui observé à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Institut de la statistique du Québec (ISQ), « Espérance de vie à la naissance et à 65 ans selon le sexe, Québec, 1975-1977 à 2014 », site Web de l'ISQ, section « Population et démographie », consulté le 28 septembre 2015.

FIGURE 1 : CROISSANCE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 65 ANS OU PLUS, SELON LE SEXE ET CERTAINS GROUPES D'ÂGE, QUÉBEC, 2001 ET 2011



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001 et de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau 14 de la commande spéciale CO-0701 et du tableau A1 de la commande spéciale CO-1344 (2011). Les données de 2001 sur les personnes dans les ménages collectifs sont tirées de Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, publié dans : Louis Duchesne (2003), La situation démographique au Québec. Bilan 2003, Institut de la statistique du Québec, p. 15-17.

La situation domestique de l'ensemble des personnes âgées de 65 ans ou plus

La présente section fait état de la situation domestique de l'ensemble des aînés en 2011 sans distinction d'âge ou de sexe, ainsi que de l'évolution survenue entre 2001 et 2011. Il importe de garder en tête que la situation domestique de l'ensemble des personnes aînées est teintée par le portrait général brossé à la section précédente, un portrait dominé en nombre par les femmes et les jeunes aînés.

Un portrait en 2011

Une majorité d'aînés vit en couple

À la figure 2, on constate que six personnes aînées sur dix résident avec au moins un membre de leur famille, proche ou élargie. En contrepartie, quatre personnes sur dix, parmi celles âgées de 65 ans ou plus, ont déclaré d'autres situations, au recensement de 2011.

La vie en couple est la situation familiale la plus fréquemment observée chez les personnes aînées. Quelque 662 000 personnes de 65 ans

ou plus, soit 53 % des aînés au Québec, ont déclaré vivre en couple en 2011³. À la figure 2, on remarque qu'il est beaucoup plus fréquent que les personnes en couple déclarent vivre sans enfant au domicile plutôt qu'avec des enfants. Également, on note que de l'ensemble des personnes en couple, la plupart sont mariées, quoique certaines vivent aussi en union libre. Si la proportion d'aînés vivant en union libre est somme toute faible (6 %), il est intéressant de savoir que 44 % des aînés vivant en union libre au Canada sont recensés au Québec, alors que la province regroupe 25 % des personnes âgées de 65 ans ou plus au pays (Milan et collab., 2014).

Parmi les aînés recensés au sein d'une famille, on compte aussi des personnes qui résident avec au moins un de leurs enfants ou parents. Si le recensement permet de prendre acte de ce type de cohabitation où deux générations adultes se côtoient au sein d'un même ménage, il n'est pas possible de savoir à qui

revient la charge de l'autre, le cas échéant; par exemple, l'«enfant» aîné fait-il office de proche aidant pour un parent malade, ou est-il un enfant handicapé à la charge de ses parents? De même, qui est le principal bénéficiaire du soutien apporté au sein d'un ménage où l'aîné tient lieu de chef de famille monoparental? Puisque la nature, le sens et la qualité des liens de solidarité qui caractérisent ces ménages, qui permettraient de les étudier de manière distincte, ne sont pas connus par la situation déclarée au recensement, ils sont regroupés au sein d'une même catégorie dans les sections suivantes. Ils sont distingués à la figure 2, simplement pour faire ressortir le fait que résider avec des parents (0,1 %) est beaucoup moins fréquent que résider avec des enfants (4 %).

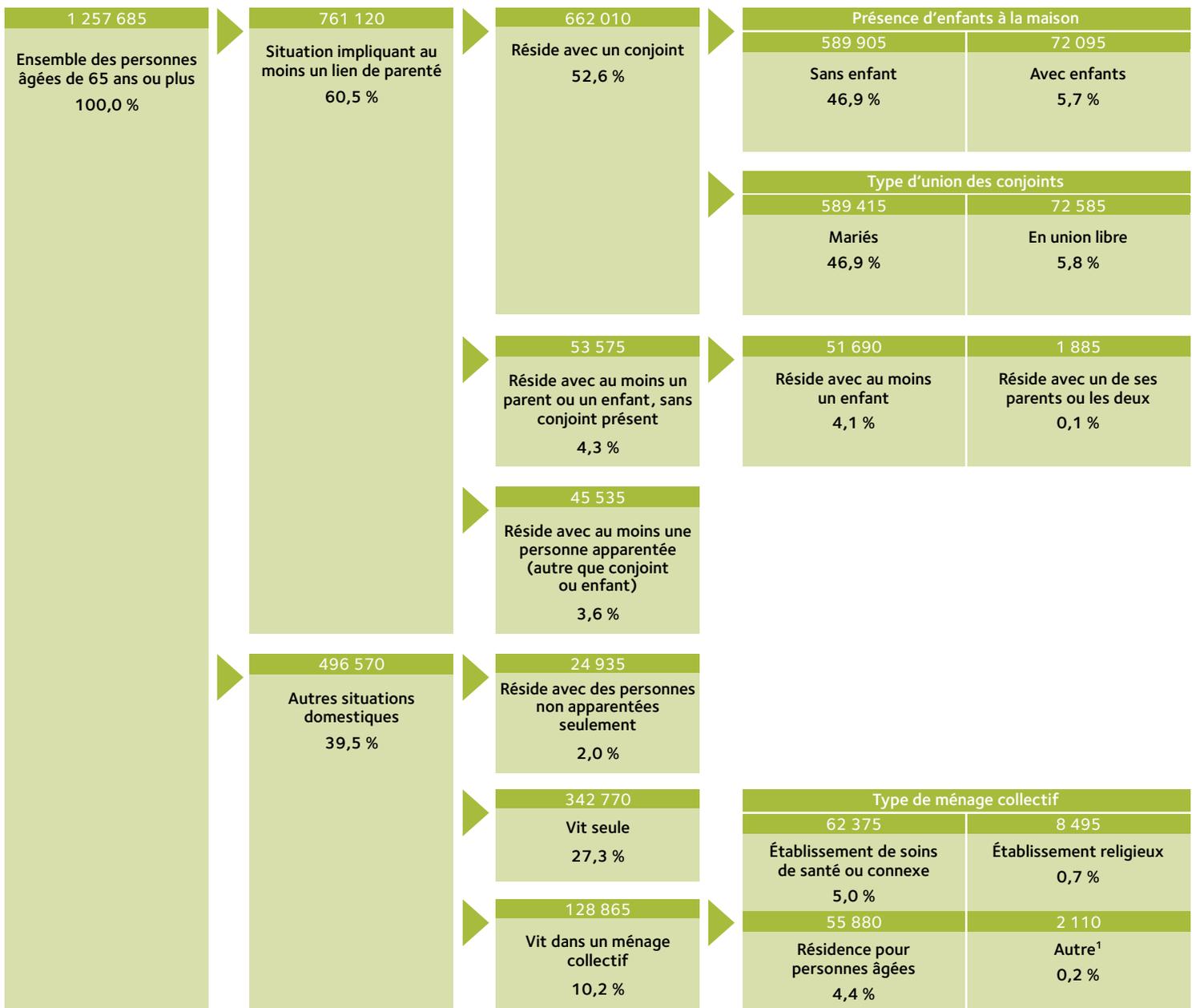
Un petit nombre de personnes, parmi les aînés, résident avec une personne apparentée, mais avec qui ils ne forment pas une famille, au sens de Statistique Canada. Il peut s'agir d'un frère

³ Ce nombre ne tient pas compte des personnes aînées engagées dans une relation de couple sans qu'il y ait cohabitation des partenaires, une situation qui ne peut être mesurée à partir du recensement. Par exemple, à partir de l'Enquête sociale générale, Le Bourdais et ses collègues (2013) ont constaté qu'environ 10 % des hommes et 5 % des femmes vivant seuls, parmi ceux âgés de 70 ans ou plus, déclarent avoir une relation affective stable.

ou d'une sœur, d'une belle-fille, d'un neveu, mais aussi d'un de ses enfants, si ce dernier forme lui-même une famille avec d'autres membres du ménage. En 2011, un peu plus de 45 500 personnes âgées résident avec

au moins un membre de leur famille élargie, une situation plus fréquemment observée que la corésidence avec des personnes non apparentées seulement.

FIGURE 2 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE ÂGÉE DE 65 ANS OU PLUS, SELON LA SITUATION RÉSIDENTIELLE ET FAMILIALE, QUÉBEC, 2011



1. Regroupe les établissements correctionnels et pénitentiaires, les refuges, les foyers collectifs pour enfants et adolescents, les logements collectifs offrant des services (par exemple, les maisons de chambre) et ce que Statistique Canada regroupe sous le vocable « Autre ».

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données des tableaux A1 et A6 de la commande spéciale CO-1344.

Des situations n’impliquant pas de lien de parenté, la vie en solo est de loin la plus fréquemment vécue

Comme le montre la figure 2, près d’un demi-million de personnes âgées déclarent en 2011 des situations qui n’impliquent pas de lien de parenté. Parmi celles-ci, certaines vivent avec d’autres personnes, sans qu’elles fassent partie de leur famille, proche ou élargie. Cette catégorie renvoie à un éventail de situations, qui concerne environ un aîné sur cinquante. L’exemple le plus typique de corésidence avec des personnes non apparentées est celui d’un aîné vivant comme colocataire, la colocation ayant été déclarée par plus de la moitié des presque 25 000 personnes recensées dans ce type de ménage (donnée non présentée)⁴.

Les autres situations domestiques englobent cependant des personnes vivant seules, en majorité. En effet, cette situation concerne 343 000 personnes âgées de 65 ans ou plus en 2011. Si ce nombre apparaît élevé, il ne faut pas hâtivement conclure, du fait de leur apparente solitude, que les aînés qui vivent seuls sont isolés. En effet, plusieurs compenseraient par une vie sociale plus intense (Latulippe et Lapointe, 2012; Milan et Vézina, 2011), ou peuvent avoir un partenaire de vie sans résider avec lui. Cela dit, vivre sans autre personne au domicile est le fait d’un peu moins de trois personnes âgées de 65 ans ou plus sur dix selon le dernier recensement.

Finalement, on sait que de nos jours, la bonne santé relative dont jouissent bon nombre d’aînés préserve plus longtemps leur autonomie résidentielle (Turcotte et Schellenberg, 2007). Il n’en demeure pas moins qu’une partie de la population aînée réside dans un ménage dit collectif, soit un sur dix, comme on le perçoit tout au bas de la figure 2. Il faut savoir que la typologie utilisée par Statistique Canada pour traiter des ménages collectifs renvoie à des situations de logement très diverses, allant des établissements religieux aux refuges, en passant par l’hébergement plus spécifiquement destiné aux personnes âgées, comme les centres d’hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et les résidences pour personnes âgées⁵. Des 129 000 personnes recensées dans un ménage collectif, 62 400 vivent dans un établissement

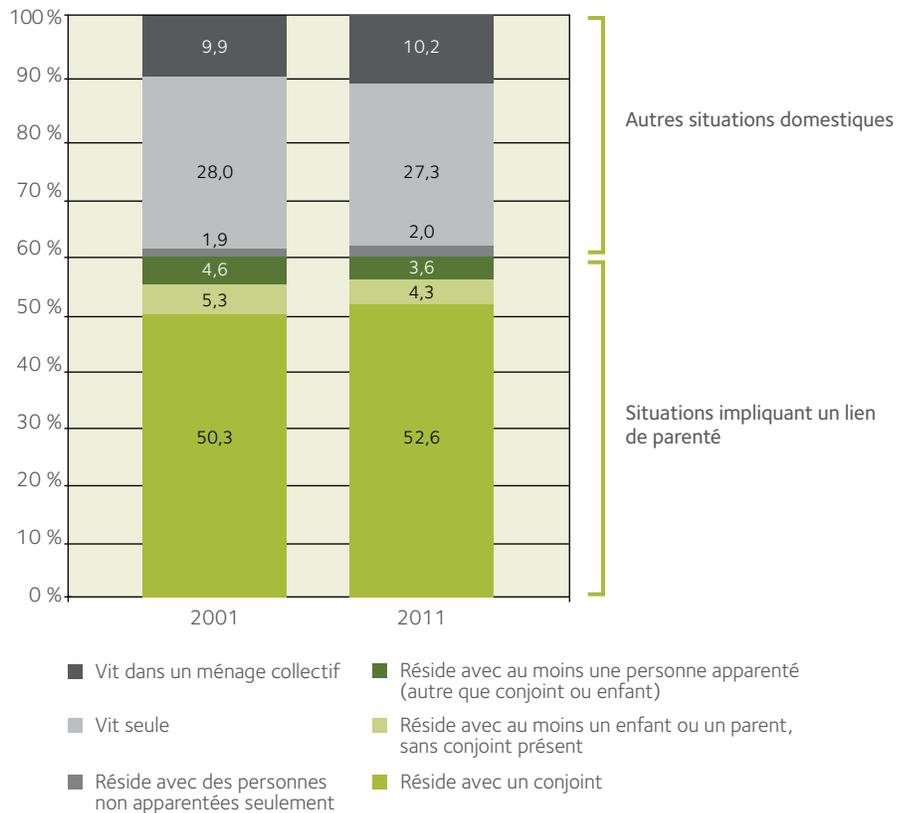
de soins de santé ou établissement connexe, 55 900 dans une résidence pour aînés, 8 500 dans un établissement religieux et 2 100 dans d’autres types de ménages collectifs, par exemple un établissement pénitentiaire, un refuge ou une maison de chambre.

Évolution de la situation domestique déclarée par les aînés entre 2001 et 2011

Au premier abord, l’évolution du portrait des situations de vie des personnes âgées entre les recensements de 2001 et 2011

semble afficher peu de variations (figure 3). Cependant, comme celui-ci s’appuie sur des effectifs importants et en croissance, le moindre changement observé est susceptible de concerner des milliers de personnes. Soulignons que relativement à l’augmentation de l’effectif des personnes âgées décrite à la section 1, toutes les catégories de situations domestiques présentées ont connu une hausse en termes de nombre. Cependant, lorsqu’on regarde l’évolution des proportions, certaines situations affichent un recul, reflétant une redistribution entre les différentes catégories. Par exemple, au cours de cette décennie, la

FIGURE 3 : RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE L’ENSEMBLE DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS OU PLUS, SELON CERTAINES SITUATIONS DOMESTIQUES ET FAMILIALES, QUÉBEC, 2001 ET 2011



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001 et 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau 14 de la commande spéciale CO-0701 (2001) et du tableau A1 de la commande spéciale CO-1344 (2011). Les données de 2001 sur les personnes dans les ménages collectifs sont tirées de : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, publié dans : Louis Duchesne (2003), La situation démographique au Québec. Bilan 2003, Institut de la statistique du Québec, p. 15-17.

⁴ Statistique Canada, Recensement du Canada de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau A1 de la commande spéciale CO-1344.

⁵ Statistique Canada indique que « certains logements collectifs sont classés par type et niveau de services offerts, plutôt que par leur nom ou statut commercial officiel ». Il faut donc être prudent lors de la comparaison de ces données aux classifications employées dans d’autres sources de données (Statistique Canada, 2012). La typologie utilisée par Statistique Canada est notamment différente de celle employée au Québec par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

proportion de personnes âgées vivant dans un ménage collectif a reculé de 0,3 point de pourcentage au profit des ménages privés. Sur le plan numérique, pourtant, on compte plus de personnes dans ces deux grands types de ménages, respectivement 264 000 et 33 000 personnes de plus. Pour cette raison, on décrit dans cette section l'évolution de certaines situations en proportion de l'ensemble des personnes âgées (figure 3) ainsi que les variations survenues pendant cette décennie quant au nombre de personnes concernées (figure 4).

A) En proportion

La proportion de personnes âgées qui résident avec au moins un membre de leur parenté est restée relativement stable entre 2001 et 2011. Elle a en effet gagné moins d'un point de pourcentage (0,3 point), les autres situations domestiques ayant, en corollaire, peu reculé (donnée non présentée). La figure 3 présente où se situent les principaux changements survenus pendant cette période quant aux différentes situations de vie déclarées.

Une progression de la vie de couple enregistrée entre 2001 et 2011

La figure 3 montre que la proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus vivant en couple est passée de 50 % en 2001 à près de 53 % en 2011. On sait que les gains réalisés sur le plan de l'espérance de vie concourent à cette progression; puisque les hommes vivent plus longtemps qu'auparavant, la durée des relations tend à s'allonger pendant la vieillesse, ce qui se répercute sur la proportion, notamment féminine, de personnes en couple (Milan et collab., 2014; Statistique Canada, 2012). On notera, concernant le type d'union, une hausse de la part de personnes en couple vivant en union libre, passée de 3 % à 6 % (données non présentées). L'union libre reste tout de même marginale en comparaison du mariage qui lui, demeure vécu par près d'une personne âgée sur deux (47 % en 2011, c. à 48 % en 2001). La proportion d'aînés qui résident avec au moins un enfant ou un parent, en l'absence d'un conjoint, a perdu un point de pourcentage, étant passée de 5 %

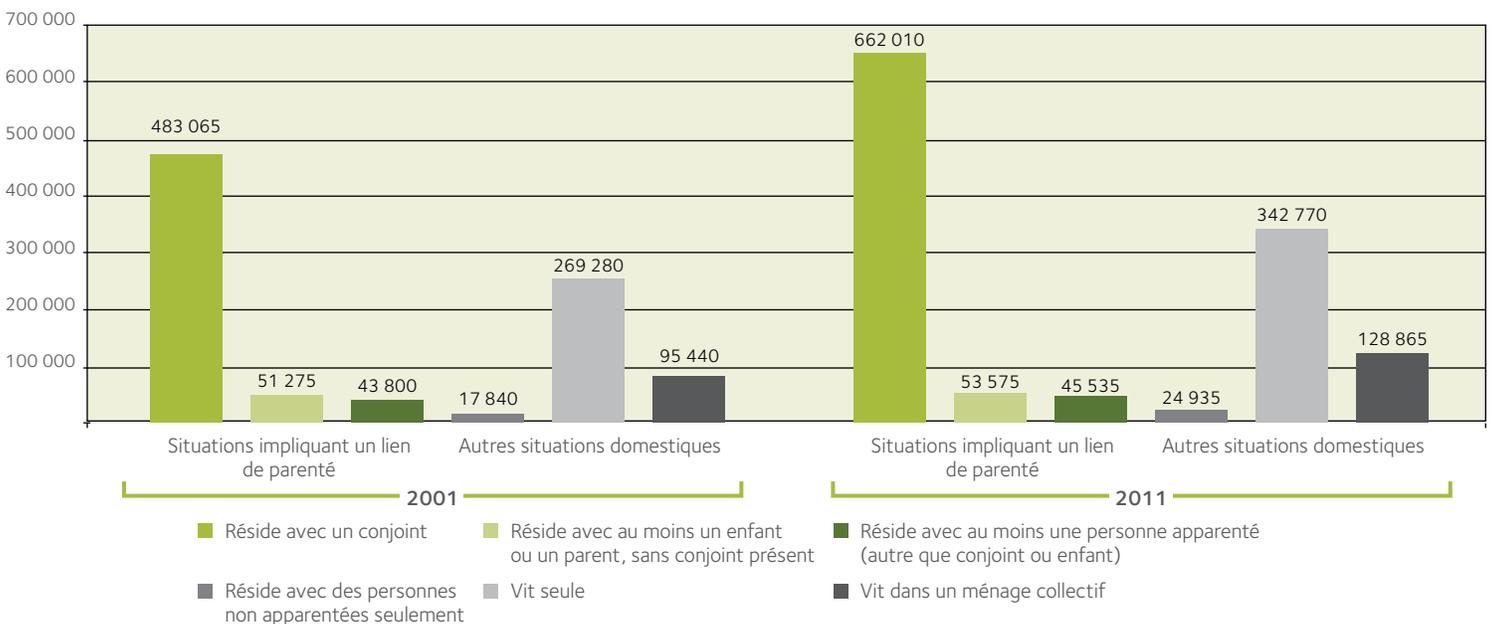
à 4 % pendant la période. Un recul similaire s'observe quant à la part d'aînés vivant avec des personnes apparentées, autres qu'un conjoint ou un enfant.

En ce qui a trait aux autres situations domestiques, on note une relative stabilité de la proportion de personnes vivant avec des personnes non apparentées, un léger recul de celles vivant seules (de 28 % à 27 %), et une part très similaire de celles vivant dans les ménages collectifs en 2011, par rapport à 2001.

B) Sur le plan des effectifs

Chacune des situations résidentielles et familiales présentées à la figure 4 est associée à un nombre plus élevé de personnes âgées en 2011, par rapport à 2001. La croissance survenue au cours de la période atteint 32 % du côté des situations impliquant la famille proche ou élargie, et 30 % pour les autres situations domestiques (données non présentées).

FIGURE 4 : RÉPARTITION DE L'EFFECTIF DE LA POPULATION ÂGÉE DE 65 ANS OU PLUS, SELON LA SITUATION RÉSIDENTIELLE ET FAMILIALE, QUÉBEC, 2001 ET 2011



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001 et 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau 14 de la commande spéciale CO-0701 (2001) et du tableau A1 de la commande spéciale CO-1344 (2011). Les données de 2001 sur les personnes dans les ménages collectifs sont tirées de: Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001, publié dans : Louis Duchesne (2003), La situation démographique au Québec. Bilan 2003, Institut de la statistique du Québec, p. 15-17.

La figure 4 permet notamment d'apprécier l'importante croissance du nombre d'aînés vivant en couple survenue entre 2001 et 2011, quelque 179 000 personnes supplémentaires ayant été recensées dans cette situation lors du dernier recensement (+37 %). Au cours de la période, la résidence avec un conjoint en union libre a connu une plus forte croissance que celle avec un conjoint dans les

liens du mariage (+174 % c. +29 %) (données non présentées).

Pour ce qui est des autres types de situations domestiques, la croissance en nombre est plus modeste (+114 000). On note entre autres que le nombre d'aînés qui résident avec des personnes non apparentées seulement a fait un gain de 7 100 personnes, ce qui

correspond à un bond de 40 %. Cette situation concerne toutefois un nombre relativement limité de personnes aînées en 2011. Pour ce qui est de la vie en solo, on compte 73 000 personnes aînées de plus qui vivent seules en 2011 (+27 %). Néanmoins, cette situation de vie est, toute proportion gardée, moins fréquemment déclarée aujourd'hui qu'il y a dix ans, comme on l'a vu à la figure 3.

Des situations qui varient selon l'âge

Une première incursion dans l'univers des personnes aînées a permis de mieux connaître les caractéristiques du groupe étudié, de quantifier l'importance de certaines situations selon qu'il y a corésidence ou non avec un membre de la famille proche ou élargie, ainsi que de prendre acte de leur évolution récente. Or, la prise en compte de l'âge des personnes révèle des nuances importantes à apporter au portrait d'ensemble, comme en témoigne l'examen des données de 2011 réalisé dans cette section.



Les situations impliquant au moins un lien de parenté

Avec l'avancement en âge, la part d'aînés qui résident avec un membre de la famille diminue

Entre 2001 et 2011, la proportion d'aînés résidant avec au moins un membre de leur famille immédiate ou de leur parenté s'est haussée au sein des trois tranches d'âge observées, surtout chez ceux d'âge intermédiaire (données non présentées).

Malgré cette timide progression, on constate que l'avancement en âge s'accompagne toujours d'un effacement de la présence d'un lien de parenté au sein du ménage des personnes aînées. Le tableau 2 montre que résider avec au moins une personne de la famille proche ou élargie touche 70 % des jeunes aînés, comparativement à 55 % de ceux d'âge intermédiaire et à 31 % des plus âgés.

La vie en couple devient moins présente avec l'avancement en âge

On remarque aussi au tableau 2 que la proportion de personnes en couple, élevée chez les 65 à 74 ans (64 %), s'abaisse avec l'âge. À partir de l'âge de 75 ans, que l'on sait être un tournant quant aux probabilités de veuvage et de dépendance (Gaymu et collab., 2010; Vézina et collab., 2009), la vie en couple concerne une proportion décroissante de personnes, soit 46 % des 75 à 84 ans et moins d'une personne sur cinq chez les plus âgés (18 %). Tout de même, entre les recensements de 2001 et 2011, la proportion de personnes âgées de 85 ans ou plus vivant en couple a progressé (14 % en 2001), ce qu'il y a lieu de lier, une fois de plus, au recul de la mortalité aux âges avancés (Légaré et Décarie, 2012).

En ce qui a trait à la présence d'enfants chez les aînés vivant en couple, peu importe la tranche d'âge observée, on compte huit à neuf personnes aînées en couple sans enfant pour chacune avec enfant.

Comme moins de personnes vivent en couple en vieillissant, la part de celles qui déclarent être mariées ou en union libre diminue aussi à mesure que l'âge s'élève. On sait que les personnes aînées, issues d'une époque où « le mariage légitime était la seule possibilité socialement acceptable », se sont mariées dans des proportions beaucoup plus importantes que les générations qui les suivent (Turcotte et Schellenberg, 2007). Pour cette raison, le mariage demeure majoritaire à tous les âges observés, comme on peut le déduire à partir des effectifs du tableau 2. Cependant, on note un assouplissement survenu à cet égard chez les plus jeunes. En effet, on compte, pour chaque personne en union libre, dix-sept personnes mariées chez les 85 ans ou plus, comparativement à moins de sept chez les 65 à 74 ans.

Si le mariage demeure le plus fréquent, la figure 5, qui se rapporte uniquement aux conjoints, montre une part deux fois plus élevée de conjoints en union libre chez les plus jeunes, par rapport aux plus âgés (13 % c. 6 %). Ces constats rejoignent des observations faites par Le Bourdais et ses collègues (2013), à partir de données de l'Enquête sociale générale de 2006, selon lesquelles les 65 à 74 ans ont connu davantage de ruptures d'union non provoquées par le décès d'un conjoint que leurs aïeux, et ont opté en grand nombre pour l'union libre, lors de leur remise en couple⁶.

⁶ Ces observations reposent sur des hommes et des femmes des générations nées entre 1937 et 1946, qui correspondent précisément aux jeunes aînés tels que définis dans le présent document.

TABLEAU 2 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 65 ANS OU PLUS, SELON LA SITUATION RÉSIDENTIELLE ET FAMILIALE ET CERTAINS GROUPES D'ÂGE, QUÉBEC, 2011

SITUATION RÉSIDENTIELLE ET FAMILIALE	65-74 ANS		75-84 ANS		85 ANS OU PLUS		65 ANS OU PLUS	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
TOTAL - ENSEMBLE DE LA POPULATION AÎNÉE	694 965	100,0	408 780	100,0	153 945	100,0	1 257 690	100,0
Situation impliquant au moins un lien de parenté	487 025	70,1	226 325	55,4	47 770	31,0	761 120	60,5
Réside avec un conjoint	444 880	64,0	188 865	46,2	28 265	18,4	662 010	52,6
Avec au moins un enfant	50 035	7,2	19 095	4,7	2 970	1,9	72 100	5,7
Sans enfant à la maison	394 845	56,8	169 770	41,5	25 290	16,4	589 905	46,9
Mariés	387 580	55,8	175 165	42,9	26 670	17,3	589 415	46,9
En union libre	57 295	8,2	13 700	3,4	1 590	1,0	72 585	5,8
Réside avec un enfant ou un parent, sans conjoint présent	22 085	3,2	20 435	5,0	11 055	7,2	53 575	4,3
Réside avec au moins une personne apparentée (autre que conjoint ou enfant)	20 060	2,9	17 025	4,2	8 450	5,5	45 535	3,6
Autres situations domestiques	207 940	29,9	182 450	44,6	106 180	69,0	496 570	39,5
Réside avec des personnes non apparentées seulement	16 005	2,3	7 115	1,7	1 815	1,2	24 935	2,0
Vit seule	172 800	24,9	124 330	30,4	45 640	29,6	342 770	27,3
Vit dans un ménage collectif	19 135	2,8	51 005	12,5	58 725	38,1	128 865	10,2

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau A1 de la commande spéciale CO-1344.

Vivre avec un parent, un enfant ou une personne apparentée est plus fréquent chez les aînés plus âgés

Contrairement à ce qui est observé chez les personnes vivant en couple, la proportion d'aînés qui n'ont pas de conjoint, mais occupent la position de parent ou d'enfant au sein d'une famille de recensement, s'élève avec l'âge (tableau 2). En effet, chez les plus jeunes aînés, 3 % déclarent cette situation, comparativement à 7 % des plus âgés. On peut y voir la marque de regroupements familiaux visant à compenser l'absence d'un conjoint, les probabilités de divorce, de décès ou d'un départ du conjoint vers une ressource d'hébergement augmentant avec l'âge. La situation décrite, il faut le préciser, reflète principalement celle des personnes recensées comme « parents seuls », ces personnes étant beaucoup plus nombreuses dans cet ensemble que celles recensées comme « enfants ».

Toujours au tableau 2, on remarque que la part d'aînés vivant avec des personnes apparentées s'élève aussi avec l'âge. De 3 %

chez les 65 à 74 ans, elle passe à un peu plus de 5 % chez les plus âgés. Une fois de plus, on peut évoquer l'hypothèse du regroupement de personnes apparentées sous un même toit suivant le départ du conjoint, toujours plus probable au fil de la vieillesse.



On retiendra aussi à l'égard des aînés résidant avec un parent, un enfant ou une personne apparentée, qu'ils sont proportionnellement moins nombreux en 2011 qu'en 2001 dans les trois sous-groupes d'âge étudiés (données non présentées).

Autres situations domestiques

Une part plus grande de personnes vivent seules aux grands âges

Au tableau 2, on constate une proportion plus élevée de personnes vivant seules chez les 75 à 84 ans et les 85 ans ou plus, en comparaison des plus jeunes aînés. On a déjà évoqué les raisons qui font que se retrouver seul est plus fréquent en vieillissant. On remarquera toutefois que la proportion de personnes seules ne dépasse pas 30 % chez les 85 ans ou plus. Les personnes appartenant à cette tranche d'âge sont plus susceptibles d'être en perte d'autonomie et de se tourner vers d'autres solutions résidentielles, dont certains types de ménages collectifs. À cet égard, d'ailleurs, des chercheurs ont montré

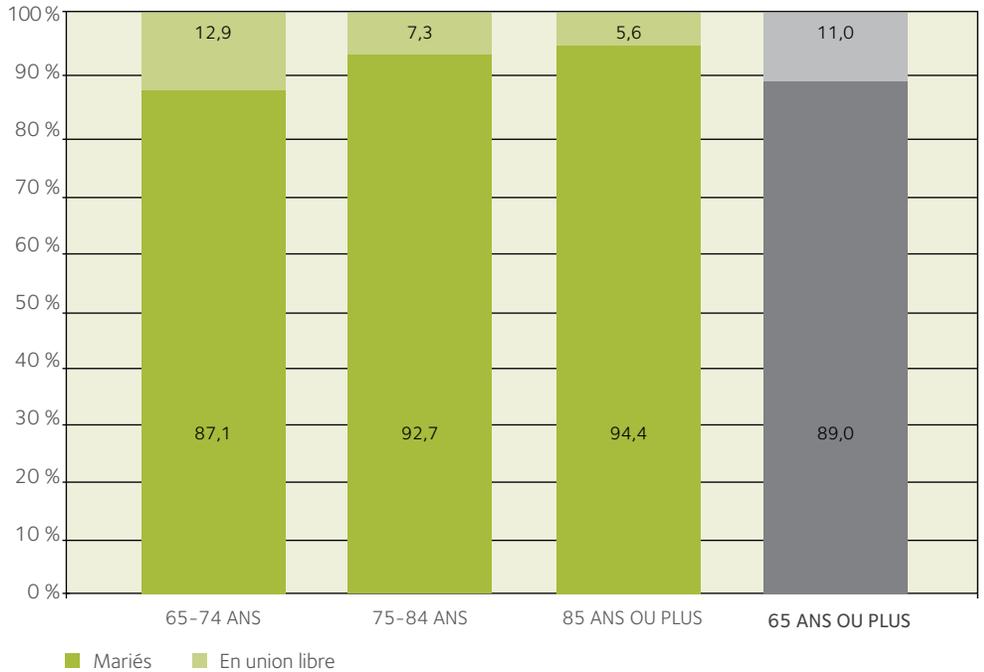
que les personnes vivant sans conjoint et sans enfant seraient plus susceptibles de se tourner vers les services publics que vers leur parenté, lorsque leur santé décline (Larsson et Silverstein, 2004; Turcotte et Schellenberg, 2007, cités dans Le Bourdais et collab., 2013).

La part de personnes âgées vivant dans un ménage collectif augmente considérablement avec l'âge

Entre les recensements de 2001 et 2011, la proportion de personnes vivant dans un ménage collectif est restée stable chez les aînés les plus jeunes et ceux d'âge intermédiaire, mais a reculé de 2 points chez les plus âgés (données non présentées). Cependant, les personnes âgées de 85 ans ou plus demeurent plus représentées dans ce type de ménage en 2011. On remarque d'abord au tableau 2 que l'effectif de population recensée dans ce type de ménage est trois fois plus important chez les plus âgés par rapport aux plus jeunes (58 725 c. 19 130). Aussi, la part de personnes vivant dans un ménage collectif, presque marginale aux plus jeunes âges (3 %), augmente de manière à constituer le milieu de vie de quatre personnes sur dix, chez les 85 ans ou plus (38 %).

Le tableau 3 présente la distribution des personnes âgées dans différents types de ménages collectifs. On remarque qu'il y a certains écarts quant au type de ménages collectifs fréquentés selon l'âge. Le tableau 3 indique que près d'une personne aînée sur deux, parmi celles vivant dans un ménage collectif, est recensée dans un établissement de soins de santé. Les résidences pour personnes âgées rassemblent quant à elles plus de quatre personnes âgées sur dix, la plus faible proportion s'observant chez les 65 à 74 ans (35 %), la plus forte chez les 75 à 84 ans (47 %). En ce qui a trait aux établissements religieux, la proportion de

FIGURE 5 : RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE L'ENSEMBLE DES PERSONNES EN COUPLE ÂGÉES DE 65 ANS OU PLUS, SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE TYPE D'UNION, QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau A1 de la commande spéciale CO-1344.

personnes âgées rassemblent quant à elles plus de quatre personnes âgées sur dix, la plus faible proportion s'observant chez les 65 à 74 ans (35 %), la plus forte chez les 75 à 84 ans (47 %). En ce qui a trait aux établissements religieux, la proportion de

personnes âgées qui y sont recensées diminue avec l'âge, tout comme celle qui concerne les autres types de ménages collectifs, comme les établissements pénitentiaires, les bases militaires, les maisons de chambre, etc.

TABLEAU 3 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 65 ANS OU PLUS VIVANT DANS UN MÉNAGE COLLECTIF, SELON LE TYPE DE MÉNAGE ET CERTAINS GROUPES D'ÂGE, QUÉBEC, 2011

TYPE DE MÉNAGE COLLECTIF	65-74 ANS		75-84 ANS		85 ANS OU PLUS		65 ANS OU PLUS	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
TOTAL - POPULATION ÂGÉE DE 65 ANS OU PLUS	19 130	100,0	51 005	100,0	58 725	100,0	128 860	100,0
Établissements de soins de santé et établissements connexes	8 950	46,8	22 615	44,3	30 810	52,5	62 375	48,4
Résidences pour personnes âgées	6 675	34,9	24 155	47,4	25 050	42,7	55 880	43,4
Établissements religieux	1 980	10,4	3 780	7,4	2 735	4,7	8 495	6,6
Autres ¹	1 525	8,0	455	0,9	130	0,2	2 110	1,6

¹ Regroupe les établissements correctionnels et pénitentiaires, les refuges, les foyers collectifs pour enfants et adolescents, les logements collectifs offrant des services (par exemple, les maisons de chambre) et ce que Statistique Canada regroupe sous le vocable « Autre ».

Deux sexes, deux mesures?

Les gains des dernières décennies enregistrés sur le plan de l'espérance de vie ont notamment eu pour effet d'atténuer l'écart entre la situation de vie déclarée par les hommes et les femmes aînés, qui vivent notamment plus longtemps en couple. Ainsi, est-il opportun de déclarer que « les femmes vieillissent seules » pendant que « les hommes vieillissent à deux », comme il a été observé en Europe par Delbès et ses collègues (2006)? Le tableau 4 permet de relever les écarts et les similitudes à cet égard, en détaillant la fréquence de certaines situations déclarées en 2011, selon le sexe des personnes à divers âges.



Les situations impliquant au moins un lien de parenté

Les hommes résident plus souvent que les femmes avec un membre de la famille proche ou élargie

Chez les hommes et chez les femmes, résider avec au moins un membre de la famille proche ou élargie devient moins fréquent avec l'avancement en âge. Cette situation est celle déclarée par 64 % des femmes âgées de 65 à 74 ans, comparativement à 23 % seulement chez les plus âgées. De même, la part d'hommes vivant avec des membres de leur famille immédiate ou de leur parenté décroît avec l'âge. Cependant, elle demeure beaucoup plus importante que chez les femmes aux âges avancés, 49 % des hommes âgés de 85 ans ou plus, soit près d'un sur deux, déclarant cette situation.

Les hommes proportionnellement plus nombreux que les femmes à vivre en couple

Chez les hommes comme chez les femmes, vivre en couple est la situation la plus fréquente lorsqu'un lien de parenté lie un aîné à un membre de son ménage. L'effacement de la vie de couple, avec l'avancement en âge, est plus marqué du côté féminin. En effet, les femmes en couple, majoritaires chez les jeunes aînées (55 %), comptent pour moins d'une personne sur dix chez les plus âgées (8 %). Chez les hommes, la proportion de personnes vivant comme conjoints passe de 74 % chez les plus jeunes à 42 % chez les 85 ans ou plus. Ces chiffres montrent que les hommes vivent proportionnellement plus nombreux en couple jusqu'aux âges avancés, parce qu'ils se remettent davantage en couple que les femmes, que leur espérance de vie est moins grande, mais aussi parce que les femmes choisissent souvent un conjoint plus âgé (Statistique Canada, 2012; Milan et Vézina, 2011).

En ce qui a trait à la présence d'enfants, on remarque qu'elle devient moins fréquente à mesure que l'âge s'élève, chez les hommes comme chez les femmes, suivant la diminution de la proportion de personnes résidant avec un conjoint. La proportion d'aînés masculins vivant en couple avec des enfants à la maison demeure plus élevée par rapport à celle des femmes, et ce, dans les trois groupes d'âge.

Des différences pointent également au regard du sexe quant au type d'union des personnes aînées. En faisant le rapport, au tableau 4, entre le nombre de personnes mariées pour chaque personne en union libre, on constate d'abord que le mariage est plus présent chez les femmes âgées de 65 ans ou plus : pour chaque personne en union libre dénombrée, on compte en effet dix femmes mariées, comparativement à sept hommes mariés.

Chez les 85 ans ou plus, où l'union libre est très marginale, le rapport observé quant au type d'union des conjoints est semblable chez les hommes et les femmes, soit dix-sept mariages pour chaque union libre. Chez les plus jeunes aînés, pour chaque femme et chaque

homme en union libre, on dénombre huit femmes mariées, comparativement à moins de six hommes. On retiendra donc que les jeunes aînés, tout particulièrement les hommes, sont proportionnellement plus nombreux à vivre en union libre que les plus âgés.

Résider avec un parent, un enfant ou une personne apparentée est beaucoup moins fréquent chez les hommes

Chez les hommes comme chez les femmes, la proportion de personnes résidant avec un enfant ou un parent, en l'absence de conjoint, s'élève avec l'avancement en âge. Toutefois, cette situation est beaucoup moins fréquente du côté masculin que féminin, et ce, à tous les âges.

Les chiffres du tableau 4 montrent une tendance similaire, quant à la proportion de femmes et d'hommes vivant avec des personnes apparentées, autres qu'un enfant ou un conjoint, qui augmente avec l'âge. De même, les femmes sont à tous les âges proportionnellement plus nombreuses à vivre avec des membres de leur famille élargie. Parmi les femmes vivant avec des personnes apparentées, plusieurs résident dans un ménage multigénérationnel. D'ailleurs, du fait de leur longévité, les femmes âgées de 85 ans ou plus sont plus susceptibles de déclarer cette situation de vie, étant plus nombreuses que les hommes à avoir des petits-enfants et à cohabiter avec eux (Milan et collab., 2015).

Autres situations domestiques

Comme une forte proportion d'hommes vivent en couple jusqu'à leur décès, ils déclarent moins souvent des situations résidentielles n'impliquant pas de lien de parenté. Tout de même, au fil de l'avancement en âge, la proportion d'hommes qui déclarent ce type de situation augmente de façon importante, de 23 % chez les plus jeunes à 51 % chez les plus âgés. La tendance observée chez les femmes est la même avec l'avancement en âge, mais en des proportions plus élevées. On remarque aussi que l'écart entre les sexes chez les 75 à 84 ans, ainsi que chez les 85 ans ou plus, est deux fois plus grand que chez les plus jeunes (26 points de pourcentage c. 13).

Quant aux cas recensés de personnes âgées

TABEAU 4 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 65 ANS OU PLUS, SELON LA SITUATION RÉSIDENTIELLE ET FAMILIALE, LE SEXE ET CERTAINS GROUPES D'ÂGE, QUÉBEC, 2011

SITUATION RÉSIDENTIELLE ET FAMILIALE	65-74 ANS		75-84 ANS		85 ANS OU PLUS		65 ANS OU PLUS	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
TOTAL - FEMMES	364 830	100,0	237 935	100,0	108 005	100,0	710 770	100,0
Situation impliquant au moins un lien de parenté	232 465	63,7	106 210	44,6	25 185	23,3	363 860	51,2
Réside avec un conjoint	202 285	55,4	76 730	32,2	8 990	8,3	288 005	40,5
Avec au moins un enfant	19 340	5,3	7 350	3,1	890	0,8	27 580	3,9
Sans enfant à la maison	182 945	50,1	69 380	29,2	8 095	7,5	260 420	36,6
Mariée	180 030	49,3	72 145	30,3	8 485	7,9	260 660	36,7
En union libre	22 255	6,1	4 585	1,9	500	0,5	27 340	3,8
Réside avec un enfant ou un parent, sans conjoint présent	16 290	4,5	16 610	7,0	9 280	8,6	42 180	5,9
Réside avec au moins une personne apparentée (autre que conjoint ou enfant)	13 890	3,8	12 870	5,4	6 915	6,4	33 675	4,7
Autre situation domestique	132 360	36,3	131 720	55,4	82 815	76,7	346 895	48,8
Réside avec des personnes non apparentées seulement	8 090	2,2	3 730	1,6	1 130	1,0	12 950	1,8
Vit seule	113 170	31,0	92 505	38,9	36 280	33,6	241 955	34,0
Vit dans un ménage collectif	11 100	3,0	35 485	14,9	45 405	42,0	91 990	12,9
TOTAL - HOMMES	330 135	100,0	170 845	100,0	45 945	100,0	546 925	100,0
Situation impliquant au moins un lien de parenté	254 555	77,1	120 120	70,3	22 580	49,1	397 255	72,6
Réside avec une conjointe	242 595	73,5	112 135	65,6	19 275	42,0	374 005	68,4
Avec au moins un enfant	30 695	9,3	11 745	6,9	2 080	4,5	44 520	8,1
Sans enfant à la maison	211 900	64,2	100 390	58,8	17 195	37,4	329 485	60,2
Marié	207 555	62,9	103 020	60,3	18 180	39,6	328 755	60,1
En union libre	35 040	10,6	9 115	5,3	1 095	2,4	45 250	8,3
Réside avec un enfant ou un parent, sans conjointe présente	5 795	1,8	3 820	2,2	1 775	3,9	11 390	2,1
Réside avec au moins une personne apparentée (autre que conjointe ou enfant)	6 165	1,9	4 165	2,4	1 530	3,3	11 860	2,2
Autre situation domestique	75 575	22,9	50 725	29,7	23 365	50,9	149 665	27,4
Réside avec des personnes non apparentées seulement	7 915	2,4	3 385	2,0	680	1,5	11 980	2,2
Vit seul	59 630	18,1	31 820	18,6	9 365	20,4	100 815	18,4
Vit dans un ménage collectif	8 030	2,4	15 520	9,1	13 320	29,0	36 870	6,7

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau A1 de la commande spéciale CO-1344.

de 65 ans ou plus résidant avec des personnes non apparentées seulement, ils sont moins fréquents avec l'âge, chez les hommes comme chez les femmes. La proportion d'hommes recensés dans ces situations, bien que faible, demeure à chaque âge plus élevée que celle perçue chez les femmes.

Vivre seul est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes âgés

Les personnes âgées qui déclarent vivre sans la présence d'un membre de leur parenté vivent surtout seules, comme on l'a vu précédemment. Cette situation est plus fréquente chez les femmes. Non seulement plus nombreuses à connaître le veuvage, les femmes sont également moins susceptibles de retourner en couple, notamment aux âges plus avancés (Le Bourdais et collab., 2013; St-Amour, 2012; Delbès et collab., 2006). Cela constitue une piste d'explication quant à la proportion d'âinés vivant seuls, qui est presque deux fois plus importante chez les femmes que chez les hommes (34 % c. 18 %).

La proportion de personnes seules évolue différemment avec l'âge chez les hommes et les femmes. Du côté masculin, elle augmente légèrement, de 18 % à 20 % entre le groupe le plus jeune et le plus âgé; chez les femmes, elle varie autrement, de 31 % chez les 65 à 74 ans, elle passe à 39 % chez les 75 à 84 ans, et diminue à 34 % chez les plus âgées. Pour expliquer la proportion légèrement inférieure chez les femmes âgées de 85 ans ou plus, on

peut penser qu'arrivées à un âge où les besoins de soutien augmentent généralement, ces personnes sont moins enclines à demeurer seules au sein d'un ménage privé, et se tournent vers d'autres solutions résidentielles. La diminution de la proportion de femmes âgées de 85 ans ou plus qui vivent seules est donc à mettre en parallèle avec la part importante de celles qui résident dans un ménage collectif.

Il a été dit précédemment que, globalement, la proportion de personnes seules a légèrement reculé chez l'ensemble des personnes de 65 ans ou plus entre 2001 et 2011, une diminution à mettre une fois de plus en relation avec les tendances de l'espérance de vie. En effet, comme il a récemment été observé pour le Canada, les femmes peuvent espérer vivre plus longtemps avec leur conjoint, repoussant le moment où elles commencent à vivre seules, d'où une proportion décroissante de femmes recensées seules, tandis que la proportion d'hommes vivant seuls tend à augmenter (Milan et collab., 2014). La situation observée à l'échelle du Québec pointe vers des résultats semblables, la proportion d'hommes vivant seuls ayant augmenté, entre 2001 et 2011, à tous les âges observés, particulièrement chez les jeunes âinés. De plus, chez les femmes, la proportion de personnes seules a reculé chez les 65 à 74 ans et les 75 à 84 ans, mais a légèrement crû chez les plus âgées (données non présentées).



Les femmes de 65 ans ou plus vivent plus souvent en ménage collectif que les hommes

Les femmes âgées de 65 ans ou plus vivent dans un ménage collectif dans une proportion supérieure à celle observée chez les hommes appartenant au même groupe d'âge, soit 13 % comparativement à 7 %. Il n'est pas étonnant de les trouver plus nombreuses dans ce type de ménage, puisque les femmes vivent en moyenne plus longtemps, et que plusieurs types de ménages collectifs ont une vocation destinée aux personnes âgées.

Finalement, le tableau 4 montre bien l'élévation, avec l'âge, de la proportion d'âinés vivant dans un ménage collectif, chez les deux sexes : touchant une proportion semblable d'hommes et de femmes chez les 65 à 74 ans, soit 2 % et 3 % respectivement, la proportion s'élève à 29 % chez les hommes et à 42 % chez les femmes de 85 ans ou plus.

En résumé

Entre 2001 et 2011 :

- les gains importants réalisés sur le plan de l'espérance de vie et le vieillissement de vastes cohortes sont à l'origine d'une croissance du nombre de personnes âgées, notamment des hommes et des personnes âgées de 85 ans ou plus. Cela se répercute sur le portait de la situation domestique des aînés;
- toutes les situations domestiques étudiées concernent un nombre de personnes âgées plus grand en 2011 qu'en 2001, en raison de l'importante croissance démographique qui caractérise cet ensemble;
- la proportion d'aînés résidant avec au moins un membre de leur famille proche ou élargie est restée relativement stable, mais on constate une progression de la vie de couple, et un recul de la coresidence de personnes âgées avec un parent, un enfant ou d'autres personnes apparentées;
- la proportion de personnes âgées vivant seules a reculé, malgré une augmentation importante de personnes recensées dans cette situation.

Au Québec, en 2011 :

- malgré les changements démographiques en cours, chez les 65 ans ou plus, on compte une majorité de personnes âgées de 65 à 74 ans, et les femmes demeurent majoritaires en nombre;
- six aînés sur dix résident avec au moins un membre de leur famille, proche ou élargie. Vécue en proportion davantage par les hommes (73 %) que par les femmes (51 %), cette situation devient moins fréquente avec l'avancement en âge;
- des personnes vivant avec un membre de leur parenté, vivre en couple est la situation la plus fréquemment vécue. La vie de couple s'efface avec l'âge, et touche 64 % des jeunes aînés comparativement à 18 % des plus âgés. La proportion de personnes âgées en couple est à tous les âges nettement supérieure du côté masculin;
- le mariage domine largement chez les personnes âgées en couple. Cependant, l'union libre est deux fois plus présente chez les personnes en couple de 65 à 74 ans, par rapport aux 85 ans ou plus;
- plus du quart des aînés vivent seuls. La proportion de personnes seules s'élève de 25 % chez les plus jeunes à 30 % chez les deux groupes plus âgés, et est largement supérieure chez les femmes, par rapport aux hommes;
- une personne âgée sur dix vit dans un ménage collectif. Cette proportion augmente sensiblement avec l'âge; de 3 % chez les 65 à 74 ans, elle passe à 38 % chez les 85 ans ou plus, et est plus importante chez les femmes que chez les hommes.

Bibliographie

CONSEIL DES AÎNÉS (2007). *La réalité des aînés québécois*, 3^e édition, Québec, Les Publications du Québec, 201 p.

DELBÈS, Christiane, Joëlle GAYMU et Sabine SPRINGER (2006). « Les femmes vieillissent seules, les hommes vieillissent à deux. Un bilan européen », *Population et sociétés – Bulletin mensuel d'information de l'Institut national d'études démographiques*, numéro 419, 4 p.

DUCHESNE, Louis (2003). « Les ménages au tournant du XXI^e siècle », chapitre dans : *La situation démographique au Québec. Bilan 2003*, Institut de la statistique du Québec, Gouvernement du Québec, p. 1-20.

GAYMU, Joëlle, Marc-Antoine BUSQUE, Jacques LÉGARÉ, Yann DÉCARIE, Samuel VÉZINA et Janice KEEFE (2010). « What Will the Family Composition of Older Persons Be Like Tomorrow? A Comparison of Canada and France », *Canadian Journal on Aging / La Revue canadienne du vieillissement*, volume 29, numéro 1, p. 57-71.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014a). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061*. Gouvernement du Québec, 121 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014b). *Le bilan démographique du Québec. Édition 2014*. Gouvernement du Québec, 162 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2015), site Web, section « Population et démographie ». Consulté le 28 septembre 2015.

LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne, Céline LE BOURDAIS et Valérie MARTIN (2009). « Familles et réseau familial extra-résidentiel : une réflexion sur les limites de la définition statistique de la famille », *Cahiers québécois de démographie*, volume 38, numéro 1, p. 5-39.

LARSSON et SILVERSTEIN (2004). « The Effects of Marital and Parental Status on Informal Support and Service Utilization : A Study of Older Swedes Living Alone », *Journal of Aging Studies*, volume 18, numéro 2, p. 231-244.

LATULIPPE, Karine et France LAPOINTE (2012). « Pour la majorité des aînés vivant à domicile : des réseaux sociaux encore très actifs », chapitre dans : Sylvie RHEAULT et Jean POIRIER. *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*, Institut de la statistique du Québec, p. 157-171.

LE BOURDAIS, Céline, Magali GIRARD, Liam SWISS et Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK (2013). « Entre famille et vieillissement : Impact des transformations familiales aux âges avancés », *International Journal of Canadian Studies*, volume 47, p. 9-40.

LÉGARÉ, Jacques, Yann DÉCARIE, Kim DESLANDES et Yves CARRIÈRE (2015). « Les oldest-olds canadiens : une population en pleine croissance, mal connue et à risque de manquer de services adéquats », *Population Change and Lifecourse Strategic Knowledge Cluster Discussion Paper Series/Un Réseau stratégique de connaissances Changements de population et parcours de vie*, Document de travail : volume 3, numéro 2, article 1, 67 p.

LÉGARÉ, Jacques et Yann DÉCARIE (2012). « Les mutations démographiques de la famille et leurs répercussions sur l'entourage des personnes âgées au Canada », chapitre dans : Sylvie RHEAULT et Jean POIRIER. *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*, Institut de la statistique du Québec, p. 147-156.

MARCHAND, Isabelle, Anne QUÉNIART et Michèle CHARPENTIER (2010). « Vieillesse d'aujourd'hui : les femmes aînées et leurs rapports aux temps », *Enfances, Familles, Générations*, numéro 13, p. 59-78.

MILAN, Anne, Nadine LAFLAMME et Irene WONG (2015). « La diversité des grands-parents qui vivent avec leurs petits-enfants », *Regards sur la société canadienne*, Produit numéro 75-006-X2015001 au catalogue de Statistique Canada, 19 p.

MILAN, Anne, Irene WONG et Mireille VÉZINA (2014). « Nouvelles tendances dans le mode de vie et la conjugalité des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain », *Regards sur la société canadienne*, Produit numéro 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, 12 p.

MILAN, Anne et Mireille VÉZINA (2011). « Les femmes âgées », Composante du produit numéro 89-503-X au catalogue de Statistique Canada, Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe, 41 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2013). « En famille ou autrement. Évolution et portrait récent de la situation des personnes par rapport à la famille », *Quelle famille?*, volume 1, numéro 1, automne 2013, 15 p.

ST-AMOUR, Martine (2012). « Se remarier après un divorce ou le décès d'un conjoint : combien de personnes le font, après combien de temps et avec qui? ». *Données sociodémographiques en bref*, volume 17, numéro 1, p. 5-7.

STATISTIQUE CANADA (2012). *La situation des personnes âgées dans les ménages. Familles, ménages et état matrimonial. Type de construction résidentielle et logements collectifs. Recensement de la population de 2011*. Numéro 98-312-2011003, 9 p.

TURCOTTE, Martin et Grant SCHELLENBERG (2007). *Un portrait des aînés au Canada, 2006*. Produit numéro 89-519-XIF au catalogue de Statistique Canada, 321 p.

VÉZINA, Samuel, Jacques LÉGARÉ, Marc-Antoine BUSQUE, Yann DÉCARIE et Janice KEEFFE (2009). « L'environnement familial des canadiens âgés de 75 ans et plus à l'horizon 2030 », *Enfances, Familles, Générations*, numéro 10, p. 31-47.

Notions, définitions et particularités des données

Famille de recensement

Au sens du recensement, une famille de recensement fait partie des ménages privés. Elle comprend les conjoints (de sexe opposé ou de même sexe), mariés (y compris ceux de même sexe depuis le recensement de 2006) ou en union libre (de sexe opposé, ou de même sexe depuis le recensement de 2001), avec ou sans enfant (du couple ou de l'un ou l'autre des conjoints) à la maison, les parents seuls qui ont la charge d'enfants et les enfants. Lorsque les fils et les filles sont aux études ou occupent un emploi d'été ailleurs et retournent vivre avec au moins un de leurs parents au cours de l'année, ces fils et ces filles sont considérés comme des membres de la famille de recensement de leur ou leurs parents.

Certains changements caractérisent la notion de famille depuis 2001 :

- Les familles formées d'un couple en union libre incluent maintenant les couples de même sexe et leurs enfants, s'ils en ont.

- Les « enfants » de tous âges, dans une famille de recensement, incluent :
 - les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents;
 - les fils et les filles qui ont été mariés, à condition qu'ils n'aient pas d'époux, d'épouse, de partenaire en union libre ou d'enfant vivant dans le ménage. Auparavant, il s'agissait d'enfants qui n'avaient jamais été mariés et vivaient à la maison.

Ces modifications se traduisent par une augmentation, entre 1996 et 2001, du nombre total de familles de recensement (+ 1,5 %), et plus particulièrement du nombre de familles monoparentales (de 6,2 %), par rapport à ce qu'on aurait obtenu avec l'ancienne définition.

À noter :

- Une personne vivant dans une famille de recensement fait nécessairement partie d'un ménage privé.
- Une même habitation peut abriter plusieurs familles de recensement.
- Une famille de recensement peut être intacte ou recomposée.
- Un enfant vivant dans un centre d'accueil n'est pas considéré comme vivant dans une famille, au sens du recensement.
- Au sens du recensement, un enfant, s'il répond aux critères cités précédemment, peut être par exemple un adulte de 40, 50 ans ou même plus, s'il vit toujours avec ses parents.
- Dans le recensement, un parent qui n'a pas la charge principale d'un ou de plusieurs de ses enfants et qui vit seul est considéré comme hors famille et célibataire. Si le parent seul assume la garde, en parts égales, avec l'autre parent et si son ou ses enfants résidaient avec l'autre parent le jour du recensement, il n'a pas été comptabilisé, contrairement à l'autre parent, parmi les familles monoparentales. S'il forme une nouvelle union avec un conjoint ou une conjointe, ce parent est considéré comme conjoint avec ou sans enfant dans cette nouvelle famille.
- Un frère et une sœur ou deux cousins, par exemple, résidant dans un même logement, sont considérés comme hors famille de recensement.
- Une famille sans enfant peut désigner un couple de parents dont les enfants ont quitté le domicile familial.

Ménage collectif

Établissement commercial, institutionnel ou communautaire que le recenseur peut catégoriser comme tel grâce à une enseigne ou en s'adressant à la personne qui en a la charge, à un résident, à un voisin, etc. Sont inclus dans cette catégorie les pensions et maisons de

chambres, les hôtels, motels et maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. Il peut s'agir d'un logement occupé par des résidents habituels, par des résidents étrangers ou par des personnes présentes temporairement.

Ménage privé

Un ménage privé est formé d'une personne ou d'un groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Cette notion peut désigner des ménages familiaux composés de personnes vivant dans une famille ou hors famille, de même que des ménages non familiaux, parmi lesquels on compte les personnes seules.

Personnes hors famille de recensement

- Dans un ménage privé : Cette catégorie inclut, outre les personnes seules, les personnes apparentées ou non qui vivent dans le même logement, mais pas en tant que conjoints, parents seuls avec enfants ou enfants, au sens du recensement.
- Dans un ménage collectif : Cette catégorie inclut les personnes vivant dans les pensions et maisons de chambres, dans les hôtels, motels et maisons de chambres pour touristes, les maisons de repos, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les camps de chantier, les prisons, les centres d'accueil, les foyers collectifs, etc.
- Dans un ménage autre : En 2011, on comptait au Québec 1 105 personnes dans cette catégorie, qui inclut les personnes, ainsi que les membres de leur famille, travaillant pour le gouvernement canadien à l'étranger. Cette population, bien qu'elle travaille et réside temporairement à l'étranger, se voit attribuer une province de résidence.

DES TOTAUX QUI PARAISSENT ERRONÉS?

Comme les données sont issues du Recensement du Canada, les totaux affichés diffèrent souvent de la somme des composantes qui les sous-tendent. Statistique Canada effectue des arrondissements aléatoires pour des raisons de confidentialité. Les nombres sont ainsi arrondis vers le haut ou vers le bas, jusqu'à un multiple de 5 ou de 10, dans certains cas. Lorsque des données sont supprimées pour une population de taille trop réduite, elles sont toutefois incluses dans les totaux ou sous-totaux.

DONNÉES DISPONIBLES SUR DEMANDE

D'autres données sont disponibles sur demande. Faites votre commande à l'adresse de courriel suivante : quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca.

Cette publication a été préparée par la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Direction générale des politiques, ministère de la Famille. Vous pouvez envoyer vos commentaires sur cette publication à cette adresse : quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca.

PRODUCTION ET RÉDACTION : Joanie Migneault

COORDINATION – BULLETINS QUELLE FAMILLE ? : Joanie Migneault et Kevin Rousseau

RELECTURE : Gabriela Bezzi, Annie Michaud, Philippe Pacaut et Kevin Rousseau

RÉVISION LINGUISTIQUE : France Galarneau

ADAPTATION GRAPHIQUE ET ÉDITION : Direction des communications du ministère de la Famille

Nous remercions l'Institut de la statistique du Québec pour ses commentaires sur la version préliminaire du texte.

ISSN : 2292-0846 (En ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

© Gouvernement du Québec